

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT



PARCOURS ENVIRONNEMENT, RISQUES ET DIAGNOSTICS TERRITORIAUX

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Université de Caen Normandie
UFR SEGGAT · Sciences
économiques, de gestion, de
géographie et d'aménagement
des territoires
Esplanade de la Paix · CS 14032 ·
14032 Caen Cedex 5

Responsable de la formation :
Olivier Cantat, maître de
conférences-HDR (02 31 56 60
46) Co-responsables : Michaël
Bermond, maître de
conférences et Maxime Marie,
maître de conférences
Responsable administrative :
Céline Riboulet (02 31 56 54 64)
seggat.unicaen.fr

Le parcours "Environnement : diagnostic des territoires" a pour objectif de former aux métiers de la gestion de l'environnement à bac +5, s'appuyant sur une solide maîtrise des concepts, des méthodes et des outils (pratique du laboratoire et du terrain, mesure, enquête, traitement de l'information...), ainsi que sur des compétences en techniques de communication (réalisation de dossiers, animation, entretiens...).

Les principaux débouchés sont dans les services de l'État, les collectivités territoriales (municipalités, départements ou régions), aussi bien que dans les entreprises privées (bureaux d'études). La formation permet aux étudiants d'occuper des postes d'ingénieur-conseil, de chargé d'études, de chef de projet et/ou de médiateur, mais également dans l'enseignement supérieur et la recherche en cas de poursuite en doctorat.

MÉTIERS VISÉS

Les perspectives d'insertion professionnelle relèvent principalement des collectivités territoriales (services des municipalités et des intercommunalités, conseils départementaux ou conseils régionaux), mais aussi des services de l'État, des établissements publics, du monde associatif ainsi que des entreprises privées (bureaux d'études, sociétés d'expertises). Les emplois sont très divers et associent généralement missions de terrain et travail de bureau.

Les principaux débouchés et métiers visés sont :

- chargé d'études et responsable de service dans les collectivités locales et territoriales
- chargé d'études dans des administrations publiques ou parapubliques (DREAL, Chambre d'Agriculture, Agence de l'eau, BRGM, INRA, Parc Naturel Régional, Conservatoire du Littoral, etc.)
- ingénieur-conseil en bureau d'étude privé et public
- animateur de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- chef de projet / animateur de projet dans des structures émergentes de gestion de l'environnement
- médiateur, notamment en milieu rural
- enseignement supérieur et recherche pour les étudiants de la voie doctorale (après la thèse)

COMPÉTENCES ACQUISES

- Analyse des espaces et des ressources environnementales, capacité à établir des diagnostics (par observations et mesures sur le terrain, enquêtes par questionnaires ou par entretiens, analyses statistiques, cartographie)

- Compétences en matière d'information et de communication (rédaction, présentation d'études, capacité de communication avec des interlocuteurs divers, notes de synthèse, rédaction de rapports)
- Capacités à fédérer les différents acteurs d'un projet
- Aptitude à sélectionner les actions appropriées aux programmes élaborés en amont, aptitude à justifier des choix autonomes, à argumenter et le cas échéant à dégager des propositions d'inflexions
- Capacité à travailler en groupe pluridisciplinaire (histoire, biologie, hydrologie, géologie, météorologie, etc.)

POURSUITE D'ÉTUDES

La formation est adossée aux recherches conduites dans le laboratoire de recherches Géophen, LETG-Caen (Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique), UMR 6554 CNRS.

Parallèlement à la voie professionnalisante (Master Pro), la formation offre la possibilité aux étudiants de poursuivre leur cursus en doctorat de géographie délivré par l'université de Caen Normandie et par l'École doctorale ED 556 HSRT (Homme, Sociétés, Risques, Territoires). Si vous choisissez cette voie, prendre contact avec le directeur du laboratoire Géophen LETG-Caen au cours de votre M1 ou en début de M2.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Master 1 - Semestre 1

Enseignements de tronc commun :

- Méthodologie des études en géographie
- Cartographie - Systèmes d'information géographique · SIG - Statistiques - Niveau 1
- Anglais

Enseignements de spécialité :

- Diagnostic environnemental et méthodologie
- Métrologie de l'environnement sur le terrain
- Métrologie de l'environnement au laboratoire
- Stage de terrain : étude d'un territoire (travail collectif)

Master 1 - Semestre 2

- Projet personnel tutoré assorti d'un rapport

Master 2 - Semestre 3

Enseignements de tronc commun :

- Systèmes d'information géographique · SIG - Statistiques - Niveau 2

- Montage de projet
- Communication et mise en situation professionnelle
- Anglais
- Droit des collectivités, introduction au droit public
- Les acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme

Enseignements de spécialité :

- Sols et agriculture
- Gestion des crises environnementales
- Gestion des littoraux
- Climat, ville, santé
- Méthodes et techniques de diagnostic
- Outils règlementaires de gestion de l'environnement
- Projets en situation (travail collectif pour l'option Professionnelle et individuel pour l'option Recherche)

Master 2 - Semestre 4

- Stage obligatoire de 4 à 6 mois en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche assorti d'un rapport

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licences conseillées : Licence Géographie et aménagement, Licence bi-disciplinaire Géographie-Histoire, Géographie-Sciences économiques, Licence Sciences de la Terre, Licence Sciences de la vie.

Modalités de sélection : Examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV), Entretien.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2022/2023 : Dépôt du dossier de candidature sur l'application [eCandidat](#) : du 25 avril au 27 mai 2022 (FI), du 25 avril au 15 mai 2022 (FC). Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.



